



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira au gîte, 4 avenue des anciens combattants d'AFN, le :

Mardi 5 décembre 2023
à 19 heures

ORDRE DU JOUR
Session ordinaire

Affiché, le 1^{er} décembre 2023

1.	Approbation du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2023.....	3
2.	Décisions prises dans le cadre de la délégation	3
3.	Budget Principal – Décision Modificative n°3	5
4.	Budget Principal - Vote des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement.....	6
5.	Budget Transport Scolaire : Décision Modificative n°1	7
6.	Budget Principal 2024 - Ouverture par anticipation des crédits	8
7.	Apurement des créances irrécouvrables – Budget Principal.....	9
8.	Demandes de subventions au titre de la DETR ou de la DSIL 2024	10
9.	Demande de subvention au titre de la DSR 2024	11
10.	Festivités de fin d'année 2023 pour les élèves des écoles primaires :.....	12
11.	Participation communale pour un séjour linguistique en Chine pour 2 élèves courchois	13
12.	Participation communale pour un séjour linguistique en Espagne.....	14
13.	Révision du montant de la location pour Club de chemin de fer de la Chapelle.....	15
14.	Demande de gratuité de Salle des Fêtes.....	16
15.	Actualisation du linéaire de la voirie communale.....	17
16.	Extension du Périmètre du SICOM	18
17.	Approbation du rapport d'activité 2022 du SIDELC.....	19
18.	Ouvertures dominicales 2024	20
19.	Décision d'ester en justice – dossier Maisons Fissurées.....	21
20.	Prise en charge financière de la formation BAFD d'un agent	22
21.	Affaires Diverses.....	23

Le Maire
François CROISSANDE

